

Première réunion du Conseil d'association CECA-Royaume-Uni (Luxembourg, 17 novembre 1955)

Source: CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

Conseil d'association CECA-Royaume-Uni / René Mayer, prise de vue : Roger Bestgen.- Luxembourg: CLT Journal Télévisé [Prod.], 17.11.1955. Centre National de l'Audiovisuel (CNA), Dudelange. - FILM (00:04:27, Noir et blanc, Son original).

Copyright: (c) CLT/UFA

URL:

http://www.cvce.eu/obj/premiere_reunion_du_conseil_d_association_ceca_royaume_uni_luxembourg_17_novembre_1955-fr-7148fb8e-a477-4de2-bb59-c4462fb45198.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Première réunion du Conseil d'association CECA-Royaume-Uni (Luxembourg, 17 novembre 1955)

[René Mayer] La séance est ouverte.

Excellence, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir ouvrir aujourd'hui la première session du Conseil d'association entre le gouvernement des Etats-Unis et la Haute Autorité. Je suis particulièrement heureux d'accueillir à cette occasion significative des personnalités britanniques dont je salue avec joie la présence à Luxembourg: the Right Honorable Peter Thorneycroft, président du Board of Trade, l'honorable Lancelot Joynson-Hicks, secrétaire parlementaire du Minister for Fuel and Power, Sir Hubert Houldsworth, président du National Coal Board et Sir Archibald Forbes, président de l'Iron and Steel Board et tant d'autres distingués représentants du Royaume-Uni.

Cette séance inaugurale témoigne de l'aboutissement heureux de longs efforts. Le traité d'association signé le 21 décembre 1954, est entré en vigueur le 23 septembre 1955 par le dépôt des ratifications obtenues au cours de l'été dernier des divers Etats membres de la Communauté. L'association entre la Grande-Bretagne et la Communauté est devenue une réalité.

La journée d'aujourd'hui doit être le point de départ d'un travail constructif qui fera sortir d'un texte formel, des résultats tangibles, et donnera chaque jour un sens positif aux promesses qu'il contient.

Pour la première fois, le Royaume-Uni et la Communauté vont prendre place à une même table pour confronter certains aspects de leur politique du charbon et de l'acier et chercher en commun des solutions à des problèmes qui se posent à chacun d'eux.

Notre Communauté, qui vient de rentrer dans sa quatrième année d'existence, apporte à notre association ses cent soixante millions de consommateurs, plus de cinquante millions de tonnes d'acier et plus de deux cent quarante-six millions de tonnes de charbon par an.

En face d'elle, le Royaume-Uni, pionnier de l'industrie moderne, au premier plan des grandes puissances charbonnières et sidérurgiques du monde, et qui est lui-même le coeur d'une vaste communauté de peuples.

Tant en Grande-Bretagne que dans la Communauté, charbon et acier sont au centre de l'activité économique. Nous avons ainsi des préoccupations, des intérêts et des responsabilités semblables. Il était dans la nature des choses que nous ressentions l'utilité de réunir nos efforts et d'échanger nos expériences.

Au lendemain de l'entrée en fonction de la Haute Autorité, le gouvernement britannique a accredité à Luxembourg une délégation dont le premier chef a été Sir Cecil Weir et qui est actuellement dirigée avec distinction par Sir William Meiklereid.

Avec patience, avec obstination même, quelques hommes, au premier rang desquels je salue The Right Honorable Duncan Sandys et Monsieur Jean Monnet, ont travaillé ensemble à l'élaboration de l'accord d'association. L'accord d'association fait de notre Conseil un instrument d'échange permanent d'informations et de consultation. Pour toutes les questions d'intérêt commun concernant le charbon et l'acier notamment, sur des sujets aussi essentiels que les approvisionnements, le régime des prix et leur formation, les objectifs généraux de développement et les grandes lignes de la politique des investissements, les progrès dans le domaine technique et, c'est un point que je tiens à souligner, un certain nombre de questions de caractère social.

D'autre part, nous avons la charge d'examiner les restrictions et autres facteurs contrariant les échanges, en vue de formuler des propositions tendant à leur réduction ou à leur élimination. Nous espérons vivement que l'accomplissement de ces travaux conduira à un accroissement des échanges entre les deux pays.

C'est dire, Messieurs, que les tâches que nous avons devant nous, et auxquelles aucun précédent ne dicte de méthode et, à plus forte raison, de solution, créent pour nous des responsabilités importantes. Nous les assumerons, j'en suis convaincu, avec la volonté d'aider de notre mieux, par une association étroite de nos efforts, au développement harmonieux des deux plus grands secteurs industriels de l'économie contemporaine.